



Communiqué

Les 170 municipalités en appui à Laurentia : médias et public ont-ils été bernés?

Lévis 10 décembre 2020.

Le 9 novembre dernier, le pdg du port de Québec, Mario Girard, annonce en conférence de presse que plus de 170 municipalités appuient le terminal de conteneurs Laurentia (une *vague* d'appuis titre Radio-Canada). Un projet qui, affirme-t-il, va *permettre aux entreprises de la région d'économiser jusqu'à 17 millions de dollars par année en frais d'exportation et d'importation*. Comme par hasard, le matin même, la ministre responsable de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, publiait une lettre en appui au projet « *un legs de grande valeur pour les générations qui nous suivront* »).

Le GIRAM a obtenu la liste des municipalités signataires et procédé aux vérifications d'usage. Étonnamment, cette liste comprend 17 municipalités et non 170. Parmi celles-ci, 11 sont des municipalités régionales et 6 des municipalités locales, (Baie-Comeau, Lévis, Montmagny, St-Damien-de-Buckland, Ste-Thérèse-de-Gaspé, Wickham). Québec ne fait pas partie de la courte liste; normal, seul le maire s'est prononcé, pas le conseil.

Comment le Port en est-il arrivé à 170? Selon toute vraisemblance, par une simple opération d'addition des municipalités locales (153), comprises sur les territoires de ces 11 conseils des municipalités régionales. Un raccourci facile mais contraire à la réalité. En droit municipal, une municipalité ne s'exprime que par résolution. (Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux, p.9 MAMH). Ces résolutions d'appui sont pratique courantes dans les conseils municipaux.

Or ici, il semble que les directions de MRC n'aient pas renvoyé aux municipalités de leur territoire la demande de soutien en provenance de l'APQ. Une résolution

d'un conseil d'une MRC n'engage en rien une municipalité locale à moins de disposer d'une résolution à cet effet. Le titre du communiqué du Port largement relayé par la presse régionale, aurait dû refléter cette réalité. Mais cette dernière n'était probablement pas à la hauteur des attentes. Un tel raccourci est contraire à la rigueur élémentaire à laquelle est normalement tenue une corporation publique fédérale. La note accompagnant cette liste, indique bien que « toutes les villes des MRC nommées appuient le projet ». Vérification faite, les procès-verbaux de conseils municipaux ne soutiennent pas cet énoncé.

Notre analyse fait en même temps ressortir tout le contraire d'une « vague », même au niveau des MRC. Dans l'est du Québec, zone normalement plus confortable pour le Port de Québec, le taux d'appui est étonnamment bas. Sur les 7 MRC de la grande région de Québec, seulement 2 ont adopté une résolution d'appui; Bellechasse n'a pas embarqué; chez les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent, 3 seulement ont signé; aucune des 5 du Saguenay-Lac-Saint-Jean et aucune de la Gaspésie.

Pour information.

Pierre-Paul Sénéchal .418 838 0169

ANNEXE

Liste fournie par la firme de relations publiques.

De : XXX

Envoyé : 10 novembre 2020 15:04

À : YYY

Objet : RE: Question à Tact-Conseil

Bonjour

Ce ne sont pas des personnalités québécoises, mais bien des MRC et des villes qui donnent leur appui au projet Laurentia. Voici les MRC et ville hors MRC qui appuient le projet, **toutes les villes des MRC nommées appuient le projet.**

MRC :

- MRC de Témiscouata
- MRC Lotbinière
- MRC de Kamouraska
- MRC de Portneuf

- MRC des Appalaches
- MRC Côte de Beaupré
- MRC de la Nouvelle-Beauce
- MRC de Rivière-du-loup
- MRC de Beauce-Sartigan
- MRC de l'Islet
- MRC Robert Cliche

Villes hors MRC :

- Ville de Baie-Comeau
- Ville de Lévis
- Ville de Montmagny
- Municipalité de St-Damien-de-Buckland
- Municipalité de Ste-Thérèse-de-Gaspé
- Municipalité de Wickham

Bonne journée,

T
A
O
T

YYY

Coordonnatrice

500, Grande Allée Est, bureau 100
Québec (Québec) , G1R 2J7
C 418 690-9716